

**QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LE SUIVI DE LA SITUATION DES AGENTS DU DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS (DNF) »**

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « le suivi de la situation des agents du Département de la nature et des forêts (DNF) ». La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

**M. Frédéric (PS).** - Madame la Ministre, meilleurs vœux à vous et bonne santé surtout.

Je vous ai déjà interrogée en novembre dernier sur la situation critique du DNF qui a aussi été mise en lumière par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie qui ne permettait pas, disaient-ils, selon les principaux concernés, d'assumer les missions de service public qui leur sont confiées. En particulier, on sait quel a été l'effet important de la peste porcine africaine et des scolytes sur le travail important de ces agents.

Votre réponse à l'époque était assez rassurante : vous admettiez qu'il existe un problème, un manque d'agents. Vous répondiez également qu'un problème pourrait survenir au-delà du 30 décembre, notamment à la suite de départs massifs à la pension.

Le 19 décembre dernier, au moment où nous allions voter le budget, il y a eu une manifestation devant le Parlement. Je suppose que vous avez pu les rencontrer aussi. Vous êtes allée à leur rencontre. J'y suis allé aussi. C'était, me semble-t-il, logique d'entendre les revendications que l'on connaissait. Plus de personnel : des agents des forêts, du personnel administratif, des ouvriers forestiers domaniaux, des gradués et ingénieurs et enfin le retour, demandent-ils, des services continus ; et également des équipements nouveaux et mieux adaptés, ainsi que plus de véhicules ou à tout le moins une meilleure couverture lorsque les agents doivent utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leurs fonctions.

Fin novembre, vous affirmiez que vous alliez les rencontrer – et vous l'avez fait, mais peut-être de façon plus formelle, parce que c'est vrai que c'était un peu plus sportif devant le Parlement, pendant une manifestation. Pouvez-vous nous dire si vous avez pu faire le point sur les demandes ? Avez-vous pu avancer concrètement ? Pour que l'on puisse, dans les semaines et dans les mois qui viennent éclaircir un peu le ciel de ces agents qui font un travail extrêmement important et pour notre environnement et pour les pouvoirs locaux qui sont souvent en contact avec la réalité du terrain, au travers de ces agents forestiers.

Je vous remercie déjà pour vos réponses.

**M. le Président.** - La parole est à Mme la Ministre Tellier.

Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. - Monsieur le Député, meilleurs vœux à vous aussi, comme je le disais en introduction de cette séance.

Les agents du DNF – vous l'avez souligné – sont actuellement soumis à de fortes pressions sur le terrain, à travers notamment ce contexte de peste porcine africaine et de crise des scolytes.

Mon cabinet a effectivement rencontré les représentants de la Fédération des agents des forêts et l'Inspecteur général du DNF pour entendre leurs différents points de vue.

Je suis également allée à leur rencontre, lors de la manifestation organisée le 19 décembre devant le Parlement wallon.

Les principales revendications des représentants du personnel du DNF se déclinent en quatre domaines :

- des difficultés au niveau du personnel, notamment en termes de recrutement et de positionnement des gradués au sein du DNF ;
- la mise à disposition du matériel informatique et l'accès au réseau informatique ;
- la communication interne et l'image de leurs métiers ;
- les moyens très pratiques mis à disposition du DNF en termes de masse d'habillement, de véhicules et de matériels.

Certaines demandes relevant de la Fonction publique, ma collègue Mme la Ministre De Bue, également présente lors de la manifestation des agents, sera étroitement associée aux réflexions.

J'irai également me rendre compte de la situation sur le terrain dans différents cantonnements durant les prochaines semaines.

En outre, une première réunion de travail concret, après cette phase d'écoute, est prévue entre mon cabinet, celui de ma collègue Mme la Ministre De Bue en charge de la Fonction publique, les représentants du DNF et les syndicats dans le courant du mois de janvier. Cette réunion devrait permettre de mettre en place un programme de travail pour tenter de résoudre les problèmes très concrets que rencontre actuellement le DNF.

Mon souhait est d'avancer rapidement sur ce dossier pour soulager les agents soumis à ces différentes pressions et qui doivent disposer des moyens suffisants pour organiser leurs missions, qui sont essentielles, comme vous l'avez également souligné.

**M. le Président.** - La parole est à M. Frédéric.

**M. Frédéric (PS).** - Très brièvement, je voudrais remercier Mme la Ministre pour sa réponse. Je constate que vous êtes consciente de la réalité et je vous en remercie. Pouvez-vous nous tenir informés – ou alors, je vais systématiser les questions mais cela n'a parfois pas beaucoup de sens – par une communication du Gouvernement par la ministre de tutelle ou les ministres de tutelle ? Cela nous permettrait de pouvoir suivre ce dossier aussi de la manière la plus transparente et consultative possible. C'est en tout cas le sens de notre démarche.